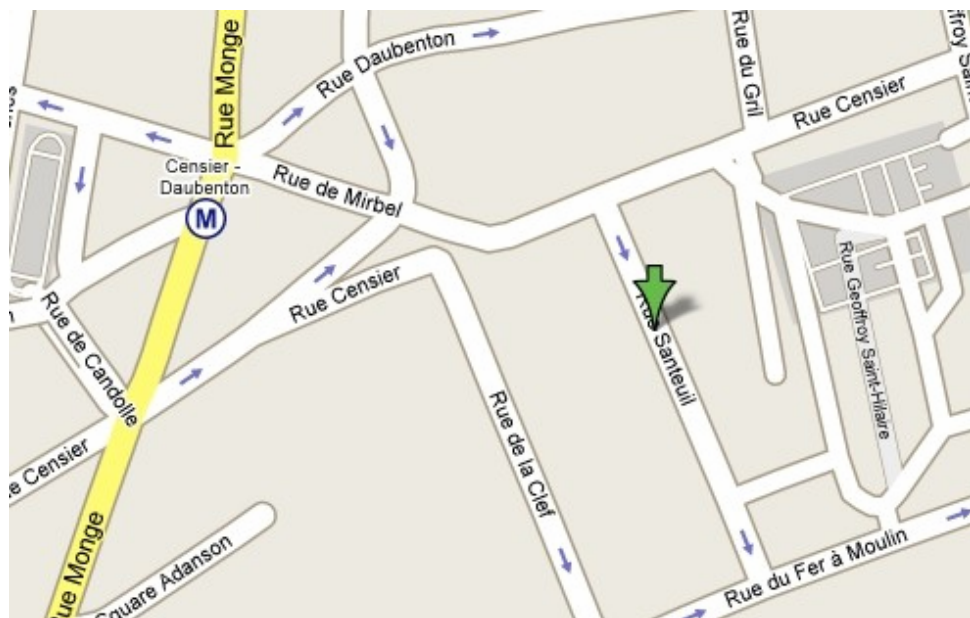


Plan d'accès :



Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, Centre Censier, Salle 410
13, rue Santeuil
75005 Paris
Metro ligne 7 Censier-Daubenton



G.R.I.H.L.

*Groupe de recherches interdisciplinaires sur
l'histoire du littéraire*



A. van Diepenbeeck, frontispice pour A. Sébille, *Divi Augustini et SS. Patrum de libero arbitrio interpres thomisticus adversus Cornelii Jansenii*, Moguntiae, Schoonwetteri, 1652.

Musée du Louvre, D.A.G. © photo RMN/ Madeleine Coursaget

Journée d'étude
11 décembre
2007

**Radicalisme
religieux
et pratiques
d'écriture
(1650-1700)**

Centre Censier
13 rue Santeuil
75005 Paris
salle 410

Radicalisme religieux et pratiques d'écriture (1650-1700)

Partons d'un constat : vouloir réformer la religion et ses pratiques de manière radicale entraîne des conflits avec l'autorité en place, avec l'institution de l'Église ; le radicalisme religieux du XVII^e siècle articule souvent ces conflits par l'écrit.

Caractérisés par une grande détermination, les radicaux semblent aussi avoir conscience de faire partie d'une dynamique. Ils savent ce qu'ils veulent et pour quelles raisons, et le désir de changement, d'une réforme radicale se traduit fréquemment dans une activité fébrile. Souvent contraints à la clandestinité, ils se réfugient dans l'anonymat de l'écrit – ou, au contraire, cherchent à obtenir un maximum de publicité grâce à la publication de leurs pensées. De là naissent des polygraphes, accusés par leurs adversaires de « parler trop d'eux-mêmes ». Leur activité les porte à pratiquer massivement l'écriture (ce qui peut mais ne veut pas toujours dire érudition !), mais aussi la réécriture. Les radicaux deviennent en même temps objet de discussion, leurs écrits suscitent des réactions écrites, ils entrent dans des débats.

En nous fondant sur des études de cas précises nous pourrions nuancer des visions simplificatrices et aller au delà du constat purement quantitatif de l'abondance des écrits liés au radicalisme religieux. Nous allons pour cela mettre à profit l'effet de distance, l'aliénation provoquée par ces écrits auxquels une adhésion est difficile, et qui ne permettent pas d'identification immédiate avec l'auteur ou le narrateur, pour examiner le lien entre radicalisation et acte d'écriture et le rôle de l'écrit dans la définition des limites du radicalisme.

Il s'agira ainsi de reconstruire les rapports entre pratiques d'écriture et pratiques religieuses pendant la deuxième moitié du XVII^e siècle, en étudiant la circulation de manuscrits et d'imprimés, en cherchant des témoignages de stratégies d'écriture et d'édition particulières et en tenant compte d'une multitude de pratiques d'écriture, des appropriations diverses des textes et de leur matérialité.

Toute une série de questions découlent d'une telle analyse : Quel rôle attribue-t-on à l'époque à l'écriture pour définir les limites entre pratiques orthodoxes et hétérodoxes ? Comment manipulait-on les écrits pour se distinguer dans le champ religieux ? Comment les dynamiques dissidentes s'inscrivent-elles dans l'écriture ? Y a-t-il des fonctions spécifiques de l'écrit dans le champ religieux ? Y a-t-il des écrits qui peuvent fonctionner en tant qu'indice de radicalité ? On observe par exemple que les écrits sont souvent mobilisés en tant que « preuve », « témoignage de vérité », des preuves qui peuvent facilement être détournées. On peut aussi se demander quel rôle est donné à l'inspiration divine dans l'action de ces écrits : elle peut servir de justification, de prétexte ou de fondement épistémologique comme par exemple dans le cas de Pierre Poiret qui défend l'idée que l'érudition ne peut réussir à établir toute la vérité s'il n'y a pas aussi intervention divine. Mais on pourrait aussi s'interroger sur l'approche à choisir pour tenir compte des différentes

lectures possibles. Peut-on caractériser le radicalisme comme « désordre » par rapport à un « ordre » social qui implique aussi des règles d'écriture ?

Les études de cas nous permettront d'interroger la spécificité historique des modes d'actions des radicaux religieux vers la fin du XVII^e siècle et à partir de là de reconsidérer éventuellement les hypothèses historiographiques formulées pour rendre compte des changements historiques profonds de cette période (comme celle de la sécularisation ou de la confessionnalisation).

contact : Xenia von Tippelskirch tippelsk@chess.fr

Programme

- 9h30 Introduction
- 9h45 Alain Cantillon, Paris III
Précipiter la croyance dans l'écrit, à Port-Royal vers 1660 : formulaire, signatures, souscriptions, etc.
- 10h45 Lionel Trigueros, EHESS
Une réécriture radicale d'Esther : « Rome la sainte » de François Davant
- 11h45 Pause
- 12h Bérengère Parmentier, Université d'Aix-Marseille
Inspiration divine et radicalité: quels lecteurs ? (Morin, Davant)
- 13h Pause
- 14h30 Jean-Pascal Gay, Université Marc Bloch – Strasbourg
Théologiens radicaux, théologies radicales? Quelques théologiens francophones de la fin du XVII^e siècle et leurs pratiques d'écriture
- 15h30 Xenia von Tippelskirch, EHESS
Écrire l'expérience radicale : des conversions à la fin du XVII^e siècle
- 16h30 Pause
- 16h45 Dinah Ribard, EHESS
Radicales séparations. Ermitages et guerres de plume à la fin du XVII^e siècle
- 17h45 Discussion finale